

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

<p>FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE OU PRÉLIMINAIRE DES INCIDENCES NATURA2000</p>	 <p>NATURA 2000</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------

Pourquoi ?

Le présent document peut être utilisé comme suggestion de présentation pour une évaluation des incidences simplifiée. Il peut aussi être utilisé pour réaliser l'évaluation préliminaire d'un projet afin de savoir si un dossier plus approfondi sera nécessaire.

Evaluation simplifiée ou dossier approfondi ?

Dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R414.23 du code de l'environnement.

Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.

Le formulaire d'évaluation préliminaire correspond au R414-23-I du code de l'environnement et le « canevas dossier incidences » au R414-23-II et III et IV de ce même code.

Par qui ?

*Ce formulaire peut être utilisé par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Lorsque le ou les sites Natura 2000 disposent d'un DOCOB et d'un animateur Natura 2000, le porteur de projet est invité à le contacter, si besoin, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Toutefois, lorsqu'un renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu, il est possible de mettre un point d'interrogation.*

Pour qui ?

*Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

Définition :

*L'évaluation des incidences est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du plan ou projet**. Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un site Natura 2000.*

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : Compagnie Immobilière Méditerranée

Commune et département) : Marseille (Bouches du Rhône)

Adresse : 11 rue Armeny.....

Téléphone :04 91 13 04 98..... Fax :

Email :franck.reiff@gmail.fr.....

Nom du projet : ...Aménagement de logements et d'une zone d'activité sur la commune du Thor
(84).....

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences (ex : dossier soumis à notice d'impact, ou : dossier soumis à autorisation d'occupation temporaire du domaine public) ?

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation
environnementale

1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Aménagement d'un quartier à vocations résidentielle et d'activités pour une surface totale de 6,14ha :
- Aménagement des espaces publics de la zone à savoir les voiries, les stationnements, city stade, les espaces verts et les bassins de rétention des eaux pluviales.
- Viabilisation de 4 macrolots pour la construction de 4 bâtiments pour un nombre de 125 logements dont 84 logements sociaux.
- Viabilisation de 43 lots individuels.
- Viabilisation d'un pôle médical et d'une enseigne de distribution alimentaire.

b. Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 et cartographie

Joindre dans tous les cas une **carte de localisation** précise du projet (emprises temporaires, chantier, accès et définitives...) par rapport au(x) site(s) Natura 2000 sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000°. Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également **un plan de situation détaillé** (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé :

Nom de la commune :Le Thor..... N° Département : 84

Lieu-dit : RD 901

En site(s) Natura 2000

n° de site(s) : (FR93----)

n° de site(s) : (FR93----)

Hors site(s) Natura 2000 A quelle distance ?

A 95 ml (m ou km) du site n° de site(s) : Les Sorgues et l'Auzon (FR9301578)

A (m ou km) du site n° de site(s) : (FR93-----)

...

c. Étendue/emprise du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : (m2)
ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

< 100 m²

1 000 à 10 000 m² (1 ha)

100 à 1 000 m²

> 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : (m.)

- Emprises en phase chantier : 61 400 (m.)

- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

Les travaux vont nécessiter :

- le débroussaillage d'une partie du site,

- l'abattage de plusieurs arbres. Il faut noter à ce sujet que plusieurs haies arborées seront conservées au sein du projet.

- des terrassements associés à la pose des réseaux secs et humides, l'aménagement des bassins de rétention.

Des engins lourds de type tractopelle, pelle à chenille, compacteur seront mobilisés.

- la réalisation des voiries, des trottoirs et des stationnements. Intervention de maçons et d'engins spécifiques à la pose des enrobés.

Ultérieurement à la viabilisation du site, les travaux d'aménagement des lots et de construction des bâtiments et des habitations seront réalisés (terrassement, maçonnerie...).

L'aménagement d'un giratoire (hors projet) permettra la desserte du quartier en toute sécurité à partir de la RD901.

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation :

diurne

nocturne

- Durée précise si connue : (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue :(de tel mois à tel mois)

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

Printemps

Automne

Été

Hiver

- Fréquence :

- chaque année
- chaque mois
- autre (préciser) :

e . Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Le projet présentera un rejet des eaux pluviales dans le fossé existant qui se jette dans la Sorgue.
Le débit sera régulé à 13 l/s/ha aménagé conformément aux prescriptions de la MISE84.
Les bassins de rétention seront dimensionnés sur la base du débit décennal.

f . Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet :
ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

- < 5 000 €
- de 5 000 à 20 000 €
- de 20 000 € à 100 000 €
- > à 100 000 €

2 Définition et cartographie de la zone d'influence du projet

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur une carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

- Rejets dans le milieu aquatique
- Pistes de chantier, circulation
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Poussières, vibrations
- Pollutions possibles
- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- Bruits
- Autres incidences

Commentaires :

Rejet en milieu aquatique : eau pluviale du projet après rétention conformément aux prescriptions de la MISE84

Bruits : Trafic interne au projet

Eclairage nocturne : pose de candélabres au sein du projet.

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

PROTECTIONS :

Le projet est situé en :

- Réserve Naturelle Nationale
- Réserve Naturelle Régionale
- Parc National
- Arrêté de protection de biotope
- Site classé
- Site inscrit
- PIG (projet d'intérêt général) de protection
- Parc Naturel Régional
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- Réserve de biosphère
- Site RAMSAR

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- Aucun
- Pâturage / fauche
- Chasse
- Pêche
- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation
- Construite, non naturelle :
- Autre (préciser l'usage) :

Commentaires : La zone d'influence est principalement constituée par :

- Des zones déjà construites,
- Le milieu aquatique (fossé puis Sorgue) où l'activité de pêche est présente.
- Quelques zones agricoles.

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 : Vue du fossé exutoire depuis la RD901 vers le Sud.

Photo 2 : Vue du site vers l'Ouest.

Photo 3 : Vue de la confluence de la Sorgue avec le fossé exutoire (présenté avec la photo 1).

Photo 4 :

Photo 5 :

Photo 6 :

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre : Friche	x	
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre : Friche très dense quasi impénétrable	x	
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre :		
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre :		
Milieux littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre :		
Autre type de milieu		

TABLEAU DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les habitats d'intérêt communautaire qui sont mentionnés dans le Formulaire Standard de Données (FSD) qui est le document de référence de chaque site,

NOM ET CODE DES HABITATS LISTES SUR LE FSD	Cochez si le projet a une incidence sur l'habitat	Commentaires
<i>Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi) 1410</i>		L'habitat d'intérêt communautaire le plus proche est situé à 170 m du projet.
<i>Mares temporaires méditerranéennes 3170</i>		
<i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion 3260</i>		
<i>Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p. 3270</i>		
<i>Formations stables xérophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.) 5110</i>		
<i>Matorrals arborescents à Juniperus spp. 5210</i>		
<i>Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea 6220</i>		
<i>Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion 6420</i>		
<i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin 6430</i>		
<i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis) 6510</i>		
<i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion) 7220</i>		
<i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles 8130</i>		
<i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique 8210</i>		
<i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) 91E0</i>		
<i>Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris) 91F0</i>		
<i>Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba 92A0</i>		

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

Remplissez en fonction de vos connaissances :

GROUPES D'ESPECES	NOM ET CODE DES ESPECES LISTEES SUR LE FSD	Cocher si le projet a une incidence sur l'espèce ou sur son milieu	Autres informations (préciser éventuellement le nombre d'individus)
Plantes			
Oiseaux			
Mammifères	Rhinolophus hipposideros 1303		
	Rhinolophus ferrumequinum 1304		
	Myotis blythii 1307		
	Miniopterus schreibersii 1310		
	Myotis emarginatus 1321		
	Myotis myotis 1324		
	Castor fiber 1337		Type de projet non répertorié en menaces sur la fiche de l'Espèce inscrite donnée dans le DOCOB
	Lutra lutra 1355		
Amphibiens			
Reptiles			
Insectes	Oxygastra curtisii 1041		
	Coenagrion mercuriale 1044		
	Euphydryas aurinia 1065		
	Lucanus cervus 1083		
	Cerambyx cerdo 1088		
	Euplagia quadripunctaria 6199		
Poissons	Lampetra planeri 1096	Menacé par la pollution physico-chimique	Les mesures de gestion qualitative des eaux pluviales permettront de ne pas impacter cette espèce
	Cottus gobio 1163		
	Rhodeus amarus 5339	Menacés par la pollution physico-chimique	Les mesures de gestion qualitative des eaux pluviales permettront de ne pas impacter ces espèces
	Telestes souffia 6147		
	Parachondrostoma toxostoma 6150		
Crustacés			

Quels sites internet avez vous consulté ?	http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000 http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DEFAULT/search.aspx?SC=TOUS_SAUF_PERI_GENERAL&QUERY=Identifieur_idx%3a%22IFD_REFDOC_0509333%22&QUERY_LABEL=Recherche+sur+IFD_REFDOC_0509333#
Quels sont les contacts pris ?	
Quels documents avez vous consulté ?	Document d'objectifs Site Natura 2000 : Les Sorgues FR 9301578 Fiches Natura 2000 du CNPN

4 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) : Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est identifié dans la zone du projet.

Le projet ne sera pas à l'origine de destruction ou de détérioration d'habitats d'intérêt communautaire existants.

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

Aucune destruction ni perturbation d'espèce d'intérêt communautaire n'est à prévoir.

Perturbations possibles des espèces dans leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...):

La qualité des eaux représente le principal enjeu pour ne pas perturber ou déranger les espèces animales d'intérêt communautaire du site Natura 2000.

Les mesures de gestion qualitative des eaux pluviales qui seront prises dans le projet permettront de ne pas impacter les espèces sensibles aux pollutions physico-chimiques.

Il faut noter que les travaux seront réalisés en période diurne (absence de dérangement des chiroptères).

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :

Le projet ne présente pas d'incidence sur les habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR9301578 "les Sorgues et l'Auzon" car :


- Absence de destruction d'habitats d'intérêt communautaire.
- projet éloigné de 170 m de l'habitat d'intérêt communautaire le plus proche du projet.

Le projet ne présente pas d'incidence sur les espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR9301578 "les Sorgues et l'Auzon" car :

- Aucune destruction d'espèces d'intérêt communautaire n'est à prévoir.
- les mesures de gestion qualitative des eaux pluviales permettront de ne pas impacter les espèces sensibles aux pollutions physico-chimiques.

En fonction de l'état actuel des connaissances et des données à disposition, le projet ne présentera donc pas d'incidence sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR9301578 "les Sorgues et l'Auzon".

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : Jansille Signature : 
Le (date) : 12/09/2019

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l' « **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Publications)

- Information cartographique **GeoIDE-carto** :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Accès directs > Données / Cartographies > Cartographie interactive)

- Dans les **fiches de sites région PACA** :

Sur le site internet du ministère :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr> (Eau et Biodiversité > Espaces et milieux naturels terrestres > **Natura 2000**)

- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > DOCOB en PACA)

- Dans le **Formulaire Standard de Données** du site :

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr> (Programmes > Recherche de données Natura 2000)

- Après de l'animateur du site :

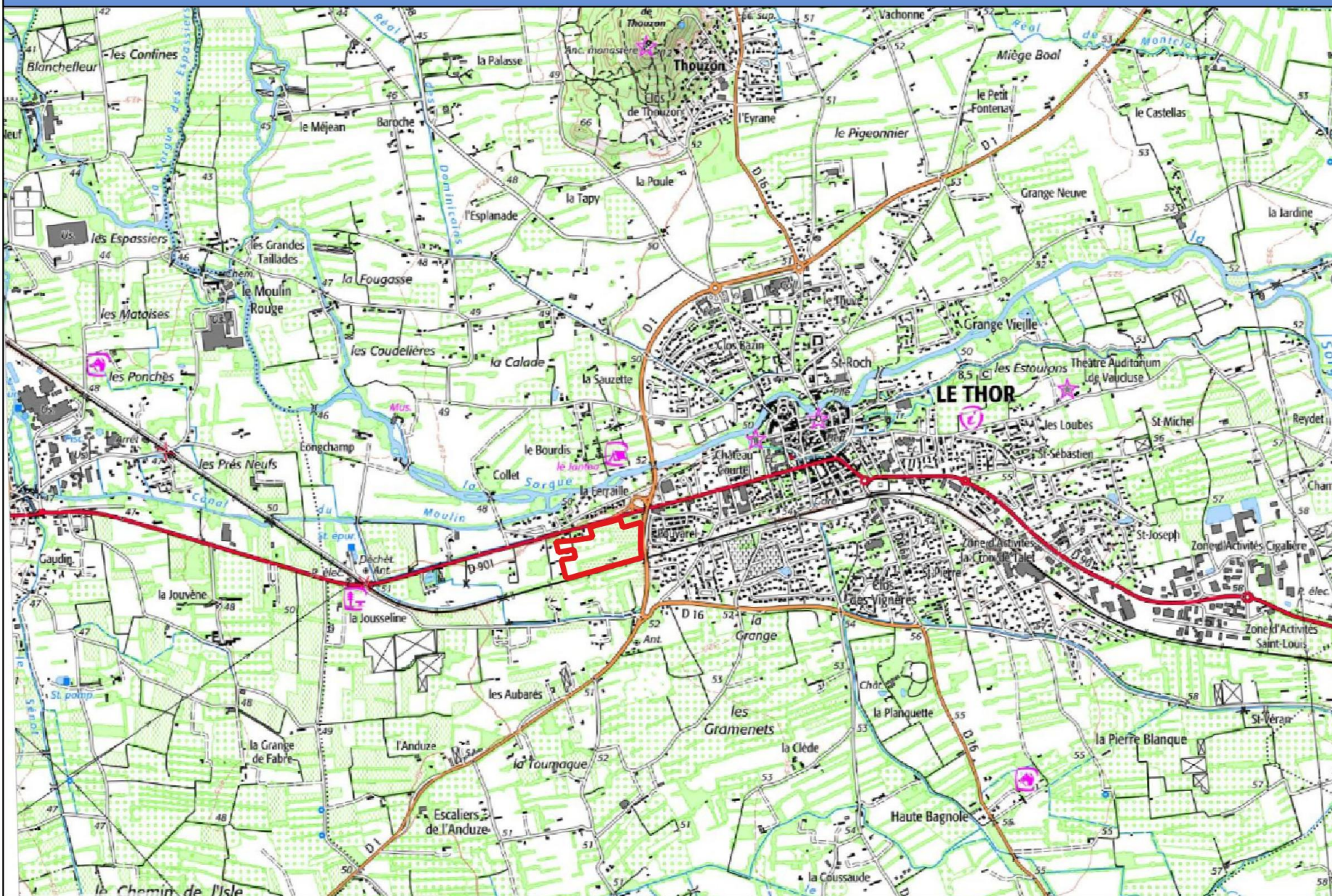
Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Le réseau > En PACA > Les sites Natura 2000)

- Après de la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) du département concerné :

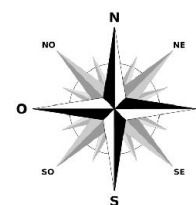
Voir la liste des DDT dans l' « **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** »

Commune du Thor (84)
Aménagements de logements et d'une zone d'activités
PLAN DE SITUATION



Légende

 Projet



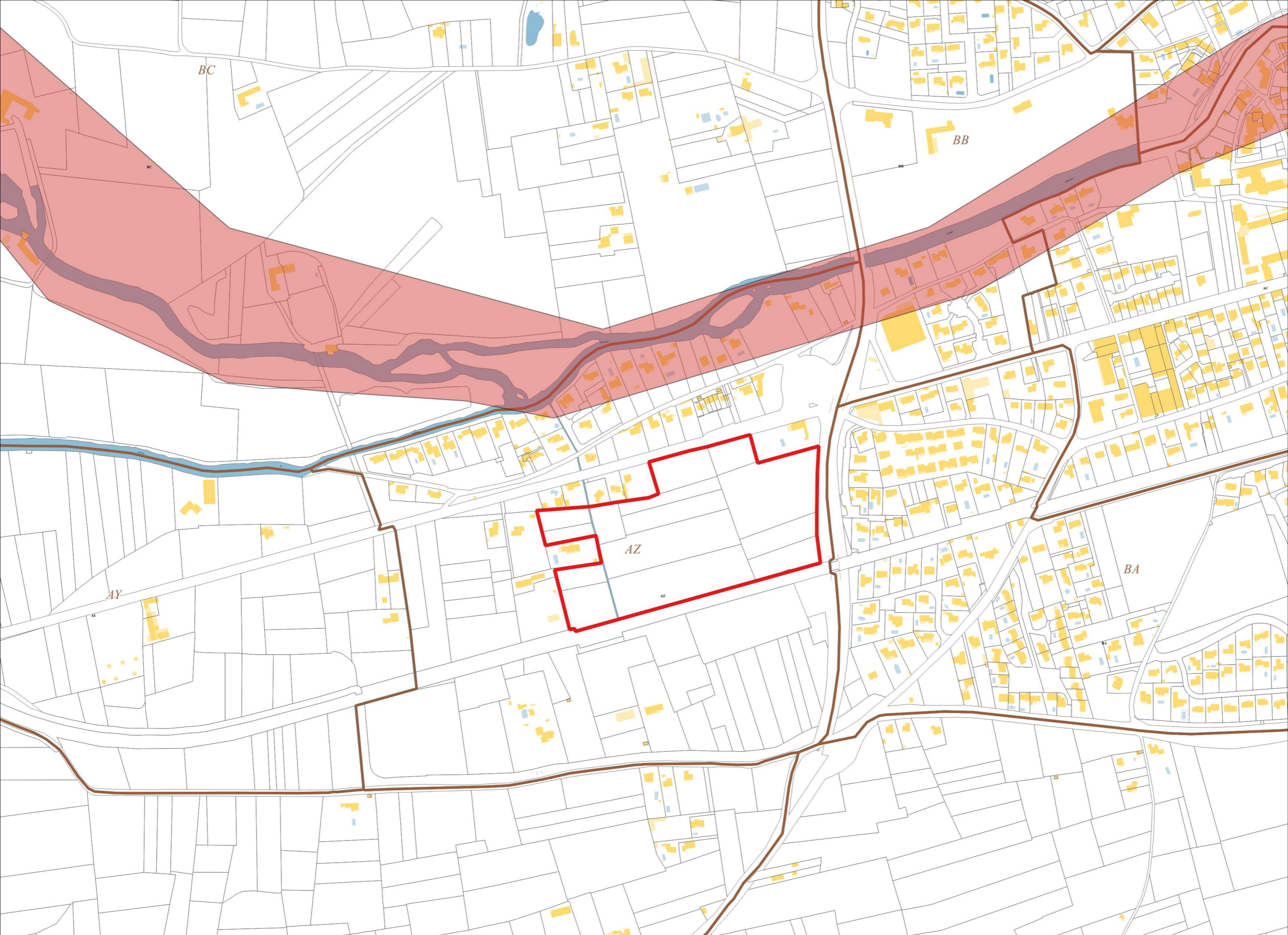
0 250 500 750 m



1:25 000
(format A4)

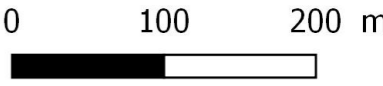
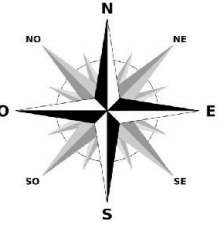
Date : 22 mai 2019

Commune du Thor (84)
Aménagements de logements et d'une zone d'activités
PLAN DE LOCALISATION DU SITE NATURA 2000



Légende

- Projet
- Directive Oiseaux
- Directive Habitats



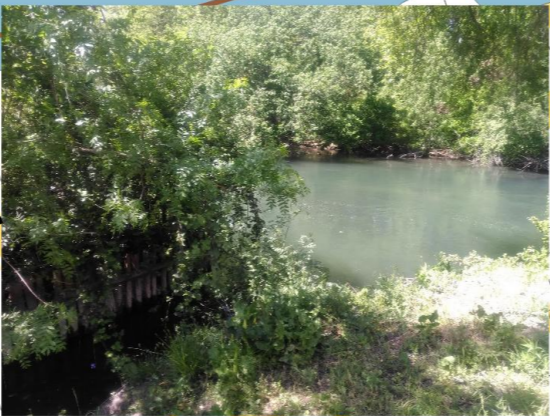
1:5 000
Date : 22 mai 2019

Commune du Thor (84)
Aménagements de logements et d'une zone d'activités
EVALUATION SIMPLIFIEE NATURA 2000 : PHOTOS



Légende

- Projet
- Directive Oiseaux
- Directive Habitats



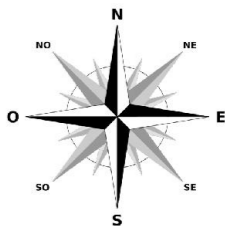
Point de confluence entre le fossé et la Sorgue



1



2



1:2 000

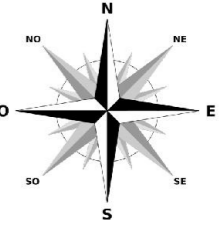
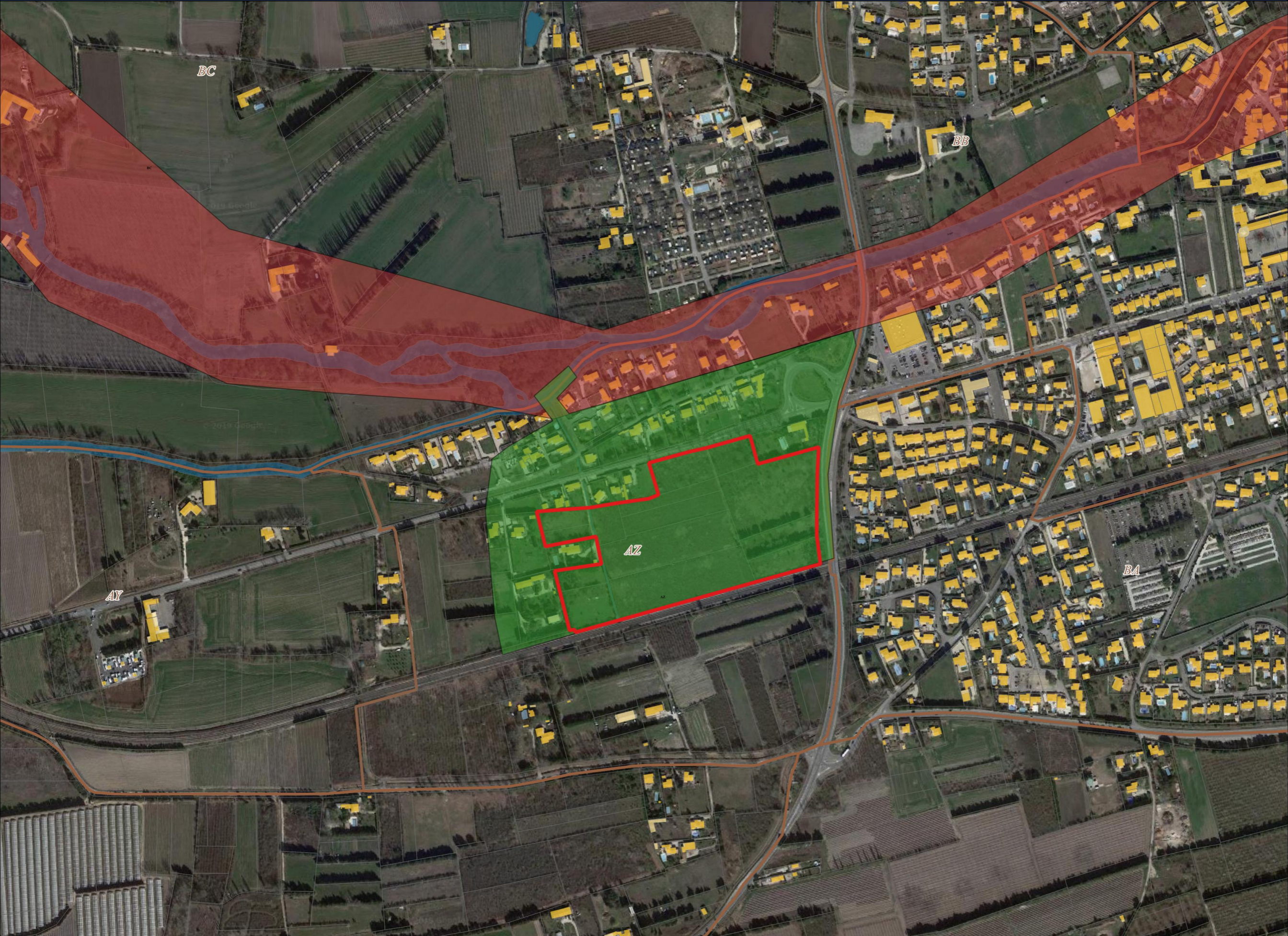
Date : 09 septembre 2019

Commune du Thor (84)
Aménagements de logements et d'une zone d'activités
PLAN DE LOCALISATION DE LA ZONE D'INFLUENCE



Légende

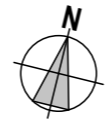
- Projet
- Directive Oiseaux
- Directive Habitats
- Zone d'influence



1:5 000
Date : 22 mai 2019



PLAN MASSE



DATE 29/01/19 | ÉCH 1:1000 | ESQUISSE
 Projet de logements et zone d'activités - LE THOR - 84250 340216
ESQUISSE
 Plan masse





NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9301578 - La Sorgue et l'Auzon

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR9301578	1.3 Appellation du site La Sorgue et l'Auzon
1.4 Date de compilation 31/01/1996	1.5 Date d'actualisation 19/04/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/08/1998



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 28/11/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031585169>

Explication(s) :

MAJ 2012.11 : ré-intégration surface ancien périmètre officiel + conversion en lambert93. Version correspondant à une maj simple, sans évolution périmètre (en attendant que le nouveau projet de périmètre recalé Scan25 soit validé). MAJ 2013.04 : complété champ qualité données pour hab/esp + cotation SurfRel baissée de B à C pour H1410, H3270 et H6420. MAJ 2015.01 : maj surface (correspondant au périmètre validé par le MNHN le 18/12/2014, pour désignation en ZSC). Enlevé le "s" à "Sorgue" dans le nom du site et dans les textes descriptifs. 20150123 : Ajout Ecrevisse en NP. Ajout carte ZSC à signer. MAJ 2015.03. : ajout Cistude en NP à la demande du MNHN (jamais observée sur le site). MAJ 2017-04 : ajout E1041 E1355.

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,94806°

Latitude : 44,03389°

2.2 Superficie totale

2555 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
84	Vaucluse	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
84001	ALTHEN-DES-PALUDS
84016	BEDARRIDES
84036	CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE
84043	ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE
84139	FONTAINE-DE-VAUCLUSE
84054	ISLE-SUR-LA-SORGUE (L')



84055	JONQUERETTES
84062	LAGNES
84080	MONTEUX
84088	PERNES-LES-FONTAINES
84119	SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON
84124	SAUMANE-DE-VAUCLUSE
84129	SORGUES
84132	THOR (LE)
84142	VELLERON

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1410 <i>Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)</i>		1,02 (0,05 %)		M	A	C	A	B
3170 <i>Mares temporaires méditerranéennes</i>	X	2,1 (0,09 %)		M	A	C	B	B
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		6,1 (0,3 %)		M	B	C	B	A
3270 <i>Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.</i>		0,5 (0,02 %)		M	B	C	B	B
5110 <i>Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>		2,03 (0,1 %)		M	C	C	B	B
5210 <i>Matorrals arborescents à Juniperus spp.</i>		12,2 (0,6 %)		M	C	C	B	B
6220 <i>Parcours substepmiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea</i>	X	8,14 (0,4 %)		M	A	C	B	C
6420 <i>Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion</i>		12,2 (0,6 %)		M	A	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		0,41 (0,02 %)		M	B	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		552 (21,6 %)		M	A	C	B	A
7220 <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X	0,41 (0,02 %)		M	B	C	B	B
8130 <i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>		1,02 (0,05 %)		M	B	C	B	B
8210		2,03		M	B	C	B	B



Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique			(0,1 %)						
91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	X	56,95 (2,8 %)		M	A	C	B	B
91F0	Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (<i>Ulmion minoris</i>)		2,03 (0,1 %)		M	A	C	A	A
92A0	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>		176 (6,89 %)		M	B	C	B	A

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D		A B C	
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	<i>Oxygastra curtisii</i>	p	1	1	localities	R	P	C	B	C	C
I	1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	p			i	P	P	C	B	C	B
I	1065	<i>Euphydrias aurinia</i>	p			i	P	P	D			
I	1083	<i>Lucanus cervus</i>	p			i	P	P	D			
I	1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	p			i	P	P	D			
F	1096	<i>Lampetra planeri</i>	p			i	R	P	C	B	B	A
F	1163	<i>Cottus gobio</i>	p			i	C	M	C	B	C	B
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	c			i	P	P	C	B	C	C
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	c			i	R	P	C	B	C	C
M	1307	<i>Myotis blythii</i>	c			i	P	P	C	B	C	C
M	1310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	c			i	P	P	C	B	C	C



M	1321	Myotis emarginatus	c			i	P	P	C	B	C	C
M	1324	Myotis myotis	c			i	P	P	C	B	C	C
M	1337	Castor fiber	p			i	C	M	C	A	C	A
M	1355	Lutra lutra	c			i	V	P	C	B	B	C
F	5339	Rhodeus amarus	p			i	R	M	B	B	C	B
F	6147	Telestes souffia	p			i	C	M	C	B	C	B
F	6150	Parachondrostoma toxostoma	p			i	R	M	C	B	C	B
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	P	P	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	1 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	4 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	4 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	13 %
N14 : Prairies améliorées	1 %
N15 : Autres terres arables	34 %
N16 : Forêts caducifoliées	9 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	9 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	17 %

Autres caractéristiques du site

La Sorgue est une rivière permanente issue de l'importante résurgence de la Fontaine de Vaucluse, exutoire d'un système aquifère très étendu développé (1200 km²) dans un modèle karstique (une des plus importantes exurgences d'Europe). La Sorgue se subdivise en plusieurs bras, formant le réseau des Sorgues.

Le site Natura 2000 comprend deux systèmes écologiques distincts :

- les milieux xerothermophiles du cirque de Fontaine de Vaucluse,
- les milieux humides (cours d'eau, annexes fluviales, prairies naturelles humides).

Vulnérabilité : Par sa nature d'hydrosystème, le réseau des Sorgues est directement influencé par les activités situées dans son bassin versant; il se situe en outre en contexte périurbain. Aussi il cumule :

- Une forte pression d'urbanisation (habitat, assainissement, loisirs, industries);
- Une forte progression du prix du foncier et ses conséquences en terme de concurrence d'activités pour l'occupation du sol;
- Une déprise agricole très marquée avec difficultés d'accès au foncier pour les installations;
- Une modification et une intensification des pratiques agricoles (fragmentation des zones d'habitats prairiaux, utilisation de phytosanitaires, défrichage de la forêt alluviale pour gagner en surface);
- Une forte pression sur les milieux naturels des activités de loisirs (du fait de la population résidente et touristique).

Le maintien des interventions humaines garantes de la fonctionnalité de l'hydrosystème est un enjeux primordial pour le site : entretien des ouvrages hydrauliques, fauche et pâturage des prairies.

4.2 Qualité et importance

Le réseau des Sorgues est issu d'une des plus importantes exurgences d'Europe, la Fontaine de Vaucluse, principal exutoire d'un aquifère karstique très étendu (1200 km²). Avec un débit puissant, une absence de véritables étiages et des températures comprises entre 11 et 15 degrés Celsius, ce réseau représente une exception en région méditerranéenne, véritable "îlot biologique" avec des caractéristiques qui s'apparentent davantage à un cours d'eau des régions tempérées. Ceci influence la nature de la végétation présente sur ses marges - végétation qui associe des spécificités méditerranéennes et médio-européennes- mais également la nature de la faune qui présente notamment plusieurs espèces aquatiques endémiques ou exceptionnelles dans le contexte régional. Les ripisylves sont prématures, les mégaphorbiaies et les prairies



des bords de rivières sont bien développées. La Sorgue abrite par ailleurs l'une des rares populations régionales de Lamproie de Planer.

Les Sorgues représentent un réseau complexe de cours d'eau naturels et anthropiques, dont la configuration est en grande partie l'héritage des aménagements réalisés au fil des siècles pour à la fois drainer d'anciennes zones marécageuses très étendues mais aussi pour répartir de façon optimale une ressource abondante en vue de son exploitation industrielle et agricole.

- Espèce d'intérêt communautaire supprimée du FSD car sa présence n'a jamais été constatée sur le site : *Emys orbicularis*.
- Espèce patrimoniale présente jusqu'en 2004 et disparue depuis (parcelle labourée par l'exploitant): *Orchis laxiflora*.
- Espèce patrimoniale dont la présence n'est plus constatée depuis plus de 10 ans : Ecrevisse à pattes blanches.
- Espèce patrimoniale non recensée mais fortement potentielle : *Myotis Capacinii*.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A02	Modification des pratiques culturelles (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
H	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
H	E01.01	Urbanisation continue		I
H	E01.02	Urbanisation discontinue		I
H	E01.03	Habitations dispersées		I
H	G01.01	Sports nautiques		I
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
L	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
L	D01.02	Routes, autoroutes		I
L	E03.01	Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives		I
L	I03.01	Pollution génétique (animaux)		I
L	K03.03	Introduction de maladies (pathogènes microbiens)		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	A08	Fertilisation		I
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
M	E02.01	Usine		I
M	E02.03	Autres zones industrielles / commerciales		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I



M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	G01.05	Vol-à-voile, delta-plane, parapente, ballon		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	J02.01.03	Comblement des fossés, digues, mares, étangs, marais ou trous		I
M	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	J02.10	Gestion de la végétation aquatique et rivulaire pour des raisons de drainage		I
M	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		I
N	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03	Fauche de prairies		I
H	A09	Irrigation		I
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	95 %
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

Document d'Objectifs N2000, approuvé en 2008.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	3 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	1 %



5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	Site classe : Cirque de Fontaine de Vaucluse	*	3%
22	Foret communale de Saumane, lieu dit Petit Large	*	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

- Périmètre N2000 transmis a l'Europe en 1998.
- Du fait de son caractère imprécis (numérisation sur fond SCAN100), il a fait l'objet d'un recalage et affinage sur fond SCAN25 a l'issue de l'élaboration du DOCOB. Périmètre laissé en suspend.
- Nouveau projet de périmètre transmis a Paris fin 2011, mais non validé par Paris pour un ajustement sans reconsultation réglementaire (car jugé trop différent de l'ancien trait 1998).
- Nouveau projet de périmètre (plus proche de l'ancien trait 1998) négocié avec la DDT84 à l'automne 2014 puis proposé à Paris en décembre 2014. Périmètre pré-validé par le MNHN (mail du 18/12/2014) pour un ajustement sans reconsultation réglementaire.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Opérateur local : Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : DOCOB N2000
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/949_DOCOB_lien_internet_SIDE.txt

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Document d'objectifs N2000, approuvé par arrete prefectoral du 15/07/2008.